



CERCLE NAUTIQUE D'ARSE EN RÉ



J'INVESTIS POUR MON AVENIR JE DEVIENS MONITEUR/TRICE FFVOILE



Faites de votre passion un métier en devenant moniteur-trice de voile

Avant d'entamer votre formation du *Monitorat Voile*, nous vous conseillons d'acquérir une expérience d'aide moniteur ou d'animateur club dans une structure affiliée à la FF Voile.

Cette étape n'est pas obligatoire, mais est vivement recommandée car elle vous permettra de confirmer votre goût à l'enseignement et d'avoir un aperçu du métier de moniteur ou monitrice de voile.

Lien informatif de la fédération Française de voile:

https://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/formation/moniteur_voile.asp

Pour entamer votre formation, vous devez obligatoirement remplir 5 conditions :

<i>Conditions</i>	<i>Modalités d'obtention</i>
Etre titulaire d'une licence FFVoile en cours de validité et visée par un médecin.	Le C.N.A.R peut vous la délivrer
Attester d'un niveau de pratique niveau 4 FFV.	Le niveau 4 s'obtient en régates (niveau régional) ou lors de stages de certification. Il ne peut être validé que par un formateur habilité FFVoile.
Attester de la capacité à nager 25 m et s'immerger.	Fournir une attestation scolaire de « Savoir nager » ou " pass nautique "
Etre titulaire du Permis côtier	Fish and ship Ars ou l'école du voile C.N.P.A ile de ré 05.46.09.50.57
Etre titulaire du PSC 1	Sécurité civile, croix rouge, Association Rhétaise de <i>Secourisme</i> et de Sauvetage <i>Aquatique</i> (ARSSA): 07.76.94.01.89
« Badge » Module Prévention des violences. Grace à votre licence ffvoile - Inscription à la plateforme pédagogique de la fédération et questionnaire pour obtenir le badge. https://claco-ffv.univ-lyon1.fr/workspaces/3873/open/tool/home#/tab/-1 « Badge » Module Prévention des violences	1-Je m'inscris : CLIQUEZ ICI et ensuite : 2-Je me connecte pour créer mon « Badge » : CLIQUEZ ICI

La formation pédagogique Initiateur Voile (CQP I.V)

Lorsque toutes ces conditions auront été remplies, vous pourrez alors entamer votre formation pédagogique. Cette formation d'une durée de 160h vous permettra d'acquérir et valider les compétences nécessaires dans 3 domaines pour devenir **Moniteur-trice** :

- La sécurité, l'animation, l'enseignement.

SECURITE

La certification de l'UCC 1 est obligatoire avant la mise en situation pédagogique avec du public.

ANIMATION

ENSEIGNEMENT

UCC 1 : Sécuriser le contexte de la pratique

UCC 2 : Favoriser le développement d'attitudes préventives chez les pratiquants

UCC 3 : Permettre un temps de pratique maximal

UCC 4 : Entretenir l'engagement des pratiquants

UCC 5 : Intervenir pour accélérer les progrès des pratiquants

UCC 6 : Evaluer le niveau d'autonomie des pratiquants

Les différents modules de formation:

	<i>Contenu</i>	<i>Durée</i>	<i>Dates</i>	<i>Tarifs*</i>
Module 1	UCC1 – UCC2 UCC3a – UCC5a-UCC6b	Environ 35h dont Certification UCC1	Vacances d'automne ou printemps	220 €
Module 2	UCC4 – UCC3b-c-d UCC5b-c-d – UCC6 Rattrapage UCC1 si nécessaire	35h	Vacances de printemps ou été	220 €
Module 3	Certification avec public	30 h	Vacances de printemps ou Eté	80 €
Module 4	Certification avec public	30 h	Vacances de printemps ou automne ou Eté	80 €
Module 5	Certification avec public	25 h	Vacances de printemps ou automne ou Eté	80€

* **Inclus Cotisation au CNAR.**

Planning des prochaines formations, Tarifs.

- *Consultez nous – Les aides moniteurs du CNAR peuvent bénéficier de conditions préférentielles.*

Une fois l'ensemble des stages validés, l'obtention du diplôme, qualification professionnelle de niveau 5, est effective après validation du dossier de formation par un Jury présidé par la Fédération Française de Voile.

- **REPNSES A TOUTES VOS QUESTIONS :**

Téléphone : 05.46.29.23.04

mèl: contact@cnar.fr